



DROIT AU LOGEMENT

Une nouvelle Constitution a été approuvée par l'Assemblée Nationale Constitutionnelle le 26 janvier 2014. Le droit au logement n'y est pas inscrit.

Art.13 : «Les ressources naturelles sont la propriété du peuple tunisien. L'État exerce sa souveraineté sur ces ressources au nom du peuple. Les contrats d'exploitation relatifs à ces ressources sont soumis à la Commission spécialisée au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple. Les conventions conclues au sujet de ces ressources sont soumises à l'Assemblée pour approbation.»

Art.24 : «L'État protège la vie privée, l'inviolabilité du domicile, la confidentialité des correspondances, des communications et des données personnelles. Tout citoyen a le droit de choisir son lieu de résidence et de circuler librement à l'intérieur du pays ainsi que le droit de le quitter.»

Art.41 : «Le droit de propriété est garanti et il ne peut lui être porté atteinte sauf dans les cas et avec les garanties prévues par la loi.»

Site sur les législations en Tunisie : [Jurisite Tunisie](http://JurisiteTunisie)



PREMIERES ASSISES DU DROIT AU LOGEMENT DECENT (TUNIS 2013)

Les participants de la société civile ont émis les recommandations suivantes :

1. La constitutionnalisation du Droit au Logement décent et digne, ainsi que sa justiciabilité, conformément aux obligations légales qu'a pris l'Etat tunisien avec la ratification des conventions internationales, notamment le PIDESC.
2. (...)
3. L'approbation et la mise en oeuvre d'une loi pour garantir la fonction sociale de la propriété et rendre abordables les prix (location, achat), à travers le contrôle public et citoyen du marché immobilier, mettant ainsi fin à l'injustice que vivent les personnes mal logées, précaires ou sans abri alors que des logements vacants existent.
4. (...)
5. L'approbation et la mise en oeuvre d'une loi qui relance la remise en vigueur d'un vrai service public du logement social, (...)

(...)
<https://www.facebook.com/PourLeDroitAuLogementDecentEnTunisie/>



«(...) La pauvreté et la précarité des ménages ont atteint un seuil tel, que certains ménages ont perdu leurs maisons pour manque de paiement de leurs factures et des prêts bancaires, des usines ont fermé dû à la croissance des impôts imposés. Le taux de chômage a atteint les 30% au fil des années, les femmes représentant les 2/3. La violence contre les femmes s'est accrue prenant des formes inhabituelles, tel que l'excision des petites filles, les cas de viols et de violences verbales, physiques et psychiques, (...)»

Soha Ben Slama, Coordinatrice pour la Tunisie de l'AIH

MAL LOGEMENT

SQUATTERS

Certaines familles tunisiennes, suite aux problèmes de logement, ont commencé à squatter des logements appartenant à la Société Nationale Immobilière de Tunisie. Cette dernière tente des actions afin de récupérer ces logements.

Source : site Info Turess

SANS-ABRI

La situation des sans-abri ne semble pas s'améliorer. Lors du Forum Social de Tunis en 2013, un atelier a été consacré à cette problématique : [Website Alliance des Habitants](http://WebsiteAllianceDesHabitants)

La situation des femmes sans-abri est préoccupante : Les organisations intervenant sur le terrain s'inquiètent de l'émergence du phénomène de femmes sans domicile fixe. « Après la révolution de janvier 2010, les tunisiens ont découvert dans la stupéfaction des « femmes dormant dans la rue ». Cette situation résulte de la destruction de Zawiya qui constituait des structures d'hébergement. (...)

Source : [Flamme d'Afrique](http://FlammeD'Afrique), sans domicile fixe de Tunis : indifférence manifeste, 2013.

REFUGIES - DEPLACES

Suite au soulèvement du printemps arabe, des déplacements importants de population vers des camps de fortune ont été observés. Des milliers de Tunisiens ont fui vers l'Italie, dormant sans-abri et sans sanitaires à leur disposition. Mais des milliers de personnes ont aussi fui d'autres pays - comme la Libye - pour venir se réfugier dans le désert tunisien sous des tentes de fortune, dans des camps.

Source : Amnesty International, "Une année de rébellion - La situation des droits humains au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", Rapport MENA, 2012



Image pour les Assises du Logement décent



Indifférence face aux SDF (Flamme d'Afrique)



Habitat semi-rural de Sfax (N. Bakiouti)



Mal logement à Tunis (Tap Info)

MAPPEMONDE DE L'HABITAT

MIEUX COMPRENDRE LE CONTEXTE DE L'HABITAT : WWW.WM-URBAN-HABITAT.ORG

WEBSITE EN CONSTRUCTION

